

## CNP Assurances – Communiqué de presse

### CNP Assurances, n°2 du palmarès de la féminisation des instances dirigeantes

En amont de la semaine de l'égalité professionnelle, le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des droits des Femmes publie aujourd'hui le palmarès des entreprises du SBF 120 qui distingue leur politique de féminisation des instances dirigeantes.

Le groupe CNP Assurances passe de la 16<sup>ème</sup> à la 2<sup>ème</sup> place du classement des 120 premières entreprises françaises ; le Groupe est par ailleurs la première entreprise du secteur de l'assurance.

Cette position marque notamment la progression dans le groupe CNP Assurances du nombre de femmes et de leur rôle dans le conseil d'administration qui compte désormais deux présidentes de comité (« audit et risques » et « rémunérations et nominations »). Par ailleurs, la part des femmes dans le comité exécutif est proche de la parité en se maintenant à près de 40% (5 femmes sur 13 membres). A noter également l'implication du Groupe dans les réseaux de femmes qui leur permettent notamment de suivre des formations d'administratrices et de bénéficier plus généralement d'un accompagnement dans la construction de leur carrière.

#### Plus de la moitié des cadres du groupe CNP Assurances sont des femmes

CNP Assurances accueille également ce palmarès comme une récompense plus globale pour ses actions menées depuis une dizaine d'années en faveur de l'égalité professionnelle via notamment la signature de deux accords. Le plus récent implique le Groupe au travers d'objectifs chiffrés en termes de mixité, promotions, formation et conciliation vie professionnelle/vie privée. Un référent à l'égalité professionnelle a d'ailleurs pour mission de garantir le déploiement des actions en faveur d'une égalité de traitement entre hommes et femmes, dès l'embauche et pendant toute la durée de leur activité professionnelle.

*« Nous sommes très honorés de figurer sur le podium de ce palmarès qui marque une forme d'exemplarité de notre entreprise au plus haut niveau en faveur de l'égalité professionnelle. La féminisation de notre top management est une marque supplémentaire de nos engagements pour la promotion de l'ensemble de nos collaboratrices. »* commente Bérengère Grandjean, directrice des ressources humaines Groupe de CNP Assurances.

Contacts presse  
CNP Assurances

Florence de MONTMARIN  
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD  
01 42 18 86 19

Malek PRAT  
01 42 18 86 51

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

### ***À propos de CNP Assurances***

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1030 millions d'euros en 2013. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : CNP Trésor. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).